



MÉMORANDUM FIV | FEUILLE DE ROUTE RÉNOVATION 2014-2020/2030

La publication du 5^e rapport du GIEC l'a reconfirmé il y a quelques mois : le réchauffement climatique est une réalité scientifique. Les mesures qui ne sont pas prises maintenant devront l'être tôt ou tard ; l'inaction accroît le prix environnemental, économique et social. Parmi les secteurs qui ont un réel potentiel, le bâtiment compte pour quelques 21% des émissions de gaz à effet de serre belges.

La précarité énergétique est également une réalité. Il est inadmissible qu'à notre époque et dans notre pays, une part importante de la population – bas revenus et classe moyenne comprise – ne puisse se chauffer correctement et à un coût acceptable. Or, ce sont des centaines voire des milliers d'euros de frais de chauffage qui s'échappent annuellement d'un bâtiment mal isolé.

L'efficacité énergétique est bénéfique à la population, à l'environnement et à l'économie locale. Et l'actualité internationale est un rappel piquant de l'importance stratégique de notre (in)dépendance énergétique.

LA RÉNOVATION MASSIVE ET RAPIDE DU PARC IMMOBILIER – PRIVÉ ET PUBLIC – DOIT ÊTRE UNE RÉELLE PRIORITÉ POLITIQUE. LES NOUVEAUX GOUVERNEMENTS SE DOIVENT DE POURSUIVRE ET AMPLIFIER LES DYNAMIQUES MISES EN PLACE SOUS LA LÉGISLATURE PRÉCÉDENTE. UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE ET EFFICACE À COURT, MOYEN ET LONG TERME EST CRUCIALE.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Aujourd'hui, seule la Flandre a défini des objectifs de rénovation du parc immobilier via le « Vlaams Energierenovatieprogramma 2020 ». Soit à l'horizon 2020 : le remplacement de tous les simples vitrages, l'isolation de toutes les toitures et le remplacement de toutes les chaudières obsolètes. Ce premier plan ne suffira cependant pas à respecter les objectifs européens, de l'aveu même des autorités.

En Région wallonne et à Bruxelles-Capitale : rien.

Etant donné notre climat, la technologie actuelle et les évolutions attendues à court-moyen terme, les doubles vitrages à haut rendement (HR) U_g 1.1 W/(m²K) correspondent au standard de confort minimal que l'ensemble du parc immobilier belge doit atteindre. Ils permettent également de satisfaire des exigences d'efficacité énergétique très élevées de type NZEB.

Ces doubles vitrages HR U_g 1.1 sont 5 à 6 fois plus isolants que les simples vitrages et 2 à 3 fois plus isolants que les doubles vitrages sans couche. S'ils équipaient l'ensemble des bâtiments existants belges insuffisamment isolés, les économies annuelles de chauffage atteindraient alors près de 15 300 TJ, soit environ 4 200 GWh, ce qui correspond à une baisse des émissions de CO₂ de quelques 1,6 millions de tonnes¹. La durée de vie moyenne d'un double vitrage est d'environ 30 ans.

Aussi, la Fédération de l'Industrie du Verre préconise comme objectifs :

- **A L'HORIZON 2020 : LE REMPLACEMENT DE TOUS LES SIMPLES VITRAGES PAR DES VITRAGES $U_{g \max}$ 1.1 ;**
- **A L'HORIZON 2030 : LE REMPLACEMENT DE TOUS LES VITRAGES $U_g > 1.1$ PAR DES VITRAGES $U_{g \max}$ 1.1 ;**
- **UNE APPROCHE SIMILAIRE POUR L'ISOLATION DES MURS, TOITS ET SOLS.**

UNE FEUILLE DE ROUTE ET DES INDICATEURS DE SUIVI EFFICACES

Selon la dernière enquête statistique nationale² (2012), 17,3% des habitations wallonnes disposent encore de simples vitrages, 19% en Région de Bruxelles-Capitale et 18,7% en Région flamande.

Bien que fiables, les enquêtes statistiques sont toutefois assez approximatives. Une analyse fine des données relatives aux primes à l'énergie et aux certificats PEB permettrait de disposer d'indicateurs plus précis. Ainsi, de l'examen des certificats PEB wallons³, il ressort que 28% des fenêtres wallonnes certifiées sont encore en simple vitrage.

CES INDICATEURS STATISTIQUES, MIS A JOUR ANNUELLEMENT, SONT NECESSAIRES AFIN DE POUVOIR VERIFIER LA TRAJECTOIRE SUIVIE VERS LES OBJECTIFS A MOYEN ET LONG TERME. LES SIMPLES VITRAGES, LES VITRAGES $U_g > 1.1$ ET LES VITRAGES $U_g \leq 1.1$ DOIVENT Y ETRE DIFFERENCIES.

Sur base des chiffres disponibles, la Fédération de l'Industrie du Verre préconise comme feuilles de route régionales :

■ EN REGION WALLONNE :

Logement avec :	Aujourd' hui	% rénovations /an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
simples vitrages	17,3% ²	3%	12%	9%	6%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
$U_g > 1,1$??% (~60% ⁴)	4%	~56%	~52%	~48%	~44%	~40%	~36%	~32%	~28%	~24%	~20%	~16%	~12%	~8%	~4%	0%
$U_g \leq 1,1$??% (~20% ⁴)		~32%	~39%	~46%	~53%	~60%	~64%	~68%	~72%	~76%	~80%	~84%	~88%	~92%	~96%	100%

■ EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE :

Logement avec :	Aujourd' hui	% rénovations /an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
simples vitrages	19% ²	3%	12%	9%	6%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
$U_g > 1,1$??% (~60% ⁴)	4%	~56%	~52%	~48%	~44%	~40%	~36%	~32%	~28%	~24%	~20%	~16%	~12%	~8%	~4%	0%
$U_g \leq 1,1$??% (~20% ⁴)		~32%	~39%	~46%	~53%	~60%	~64%	~68%	~72%	~76%	~80%	~84%	~88%	~92%	~96%	100%

■ EN REGION FLAMANDE :

Logement avec :	Aujourd' hui	% rénovations /an	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
simples vitrages	18,7% ²	3%	12%	9%	6%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
$U_g > 1,1$??% (~60% ⁴)	4%	~56%	~52%	~48%	~44%	~40%	~36%	~32%	~28%	~24%	~20%	~16%	~12%	~8%	~4%	0%
$U_g \leq 1,1$??% (~20% ⁴)		~32%	~39%	~46%	~53%	~60%	~64%	~68%	~72%	~76%	~80%	~84%	~88%	~92%	~96%	100%

■ UNE APPROCHE SIMILAIRE POUR L'ISOLATION DES MURS, TOITS ET SOLS EST NECESSAIRE.

UNE REELLE PRIORITE POLITIQUE

LES OBJECTIFS A MOYEN ET LONG TERME NE SERONT SATISFAITS QUE SI LE RYTHME DES RENOVATIONS PRIVEES ET PUBLIQUES AUGMENTE DES A PRESENT ET SIGNIFICATIVEMENT POUR ATTEINDRE 3 A 4% PAR AN (actuellement, le taux de rénovation annuel des bâtiments publics n'est que d'environ 1,7% par exemple ; or, l'exemplarité des pouvoirs publics est imposée par la directive européenne sur l'efficacité énergétique⁵).

Des objectifs seuls ne suffisent pas. La rénovation massive et rapide du parc immobilier nécessite un cadre légal et des systèmes de soutiens financiers cohérents avec les objectifs à moyen et long terme.

UN CADRE LEGAL COHERENT

Similairement à la réglementation PEB, il serait judicieux d'imposer une exigence $U_{g\ max}$ lors des rénovations.

Il s'agit cependant de distinguer le remplacement de l'ensemble de la fenêtre (vitrage et châssis) du remplacement du vitrage seul. L'ancien châssis est alors conservé parce qu'en bon état, pour des raisons financières (grosso modo, pour un montant de 400 à 500€/m², un nouveau double vitrage classique coûte une petite centaine d'euros, le solde étant le prix du châssis et de son placement), pour des raisons patrimoniales, etc.

Les doubles vitrages standards $U_g\ 1.1$ ont une épaisseur de 23mm (structure 4/15/4). Toutefois, afin de pouvoir conserver d'anciens châssis d'épaisseur insuffisante sans possibilité technique d'adaptation, ces vitrages existent en 20mm (structure 4/12/4) pour une valeur U_g de 1.3.

Aussi, la Fédération de l'Industrie du Verre préconise pour :

- **LE REMPLACEMENT DU VITRAGE ET DU CHASSIS : UNE EXIGENCE LEGALE $U_{g\ max}\ 1.1$;**
- **LE REMPLACEMENT DU VITRAGE SEUL, L'ANCIEN CHASSIS ETANT CONSERVE : UNE EXIGENCE LEGALE $U_{g\ max}\ 1.3$.**

L'exigence $U_{g\ max}\ 1.1$ est identique à l'exigence PEB en vigueur. L'exigence $U_{g\ max}\ 1.3$ est quant à elle une alternative correcte, pragmatique et à moindre coût répondant à un segment du marché particulier mais important.

Par ailleurs, **LORS DE LA RENOVATION DE BATIMENTS EQUIPES D'UN SYSTEME DE REFROIDISSEMENT, L'IMPACT DU PLACEMENT DE VITRAGES DE CONTROLE SOLAIRE (SOLUTION PASSIVE BON MARCHÉ PERMETTANT DE REDUIRE DRASTIQUEMENT VOIRE D'ANNULER LES PROBLEMES DE SURCHAUFFE) DOIT ETRE ANALYSE ET LE CAS ECHEANT, LE PLACEMENT PROPOSE AU MAITRE D'OUVRAGE.**

LES OBJECTIFS DE RENOVATION A MOYEN ET LONG TERME DEVRAIENT AUSSI ETRE TRADUITS EN EXIGENCES CONDITIONNANT LES VENTES ET LOCATIONS. LES CRITERES DE SALUBRITE POURRAIENT EGALEMENT ETRE DES LEVIERS EFFICACES.

Enfin, limiter les parois opaques et augmenter la superficie vitrée en sélectionnant correctement les vitrages parmi la gamme actuelle améliore la balance énergétique du bâtiment : les besoins de chauffage baissent drastiquement grâce aux gains solaires ; l'éclairage naturel abondant réduit au strict minimum l'utilisation de l'éclairage artificiel et maximise le confort visuel et la santé des habitants ; les systèmes de refroidissement sont évités et le confort thermique est garanti en choisissant le facteur solaire g du vitrage adapté à la situation. Aussi, **LES REGLEMENTATIONS URBANISTIQUES LOCALES LIMITANT LES SUPERFICIES VITREES DOIVENT ETRE SUPPRIMEES.**

DES SYSTEMES DE SOUTIEN FINANCIER COHERENTS

750.000 ménages belges, soit 15% de la population, sont confrontés à la précarité énergétique⁶ ! Les dépenses annuelles consacrées au chauffage et à l'électricité (éclairage artificiel inclus) atteignent un peu plus de 1 000€ pour les 10% des ménages les plus pauvres, soit quelques 13% de leurs revenus. Or, l'obstacle principal à l'amélioration du bâti reste le montant des travaux. Il apparaît que près d'un Belge sur cinq n'a pas de réserve pour les imprévus et n'en a, de facto, pas pour investir dans l'amélioration de son logement. Pourtant, ce sont des centaines voire des milliers d'euros de frais de chauffage qui s'échappent annuellement d'un bâtiment mal isolé.

Les primes régionales, les Ecopacks, les réductions fiscales et les prêts à taux zéro ont dopé l'amélioration du bâti ces dernières années. Les enquêtes montrent que sans ces aides, la majorité des investissements n'auraient pas eu lieu. Le système fonctionne et est indispensable, particulièrement pour les revenus les plus faibles.

Des programmes ambitieux de soutien financier sont une nécessité environnementale, sociale et économique. Consolidés par des financements alternatifs privés, ils doivent être maintenus et amplifiés, malgré le contexte budgétaire difficile. C'est une responsabilité politique qui résulte avant tout d'une vision politique.

Aussi, la Fédération de l'Industrie du Verre préconise de structurer les aides financières comme suit :

- **PRIME/AIDE DE BASE :**
 - **RENOVATION VERS $U_{g\ max}$ 1.1 (REPLACEMENT DU VITRAGE ET DU CHASSIS)**
 - **RENOVATION VERS $U_{g\ max}$ 1.3 (REPLACEMENT DU VITRAGE SEUL, L'ANCIEN CHASSIS ETANT CONSERVE)**
- **SURPRIME/AIDE COMPLEMENTAIRE :**
 - **RENOVATION VERS $U_{g\ max}$ 0.8 (POUR LES « PIONNIERS » METTANT UN FOCUS ACCRU SUR L'ISOLATION DE L'ENVELOPPE)**
 - **PLACEMENT DE VITRAGE DE CONTROLE SOLAIRE (SURCHAUFFE)**

UNE ATTENTION RENFORCEE AU CONFORT ET A LA SECURITE EST NECESSAIRE : LES VITRAGES ACOUSTIQUES, DE SECURITE (A L'EFFRACTION), RESISTANTS AU FEU DOIVENT ETRE SOUTENUS.

UN SOUTIEN A L'ISOLATION DES MURS, TOITS ET SOLS EST NECESSAIRE.

¹ : TNO Built Environment and Geosciences. Potential impact of Low-Emissivity Glazing on energy and CO₂ savings in Europe. TNO Report 2008-DR1240/B - 2008. Année de référence : 2008.

² : Energy Consumption Survey for Belgian Households. 2012.

³ : SPW DGO4. Statistiques Certificats PEB au 3 février 2014. Statistiques bruxelloises et flamandes non communiquées.

⁴ : Estimations FIV. 2014.

⁵ : Directive 2012/27/UE.

⁶ : SPF Economie. 2014.